**VADEMECUM**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes souhaite faciliter la mise en œuvre de l’entretien professionnel dans les structures territoriales, s’agissant d’une obligation réglementaire.

La direction du conseil en ressources humaines du CDG06 a établi, dans le respect de la trame présentée dans la boîte à outils relative à l’entretien professionnel créée par le CDG06, des modèles de fiche de poste.

Avant toute utilisation

Ces modèles de fiche de poste doivent être **complétés** et **adaptés** à vos spécificités et vos contraintes.

Attention

Certaines activités liées à la réalisation des missions dévolues aux agents doivent faire l’objet **au préalable** d’une formation professionnelle voire d’une habilitation. Sont notamment concernés les emplois relevant de la filière technique.

D’autres emplois doivent également faire l’objet **d’un maintien régulier de compétences réglementaires par des formations professionnelles.** Sont notamment concernés les emplois relevant de la filière police municipale.

Modèle de fiche de poste : à compléter et à adapter à votre structure

|  |  |
| --- | --- |
| ***REFERENCES FICHE*** | ***ATTRIBUTIONS DU POSTE*** |
| Commune de : ……………………………..  *(ou établissement public)*  Version n°…  Dernière mise à jour : ……/……/………… | Titulaire du poste : ….. ***NOM et Prénom…………………..***  Quotité du poste : temps complet (35 heures / semaine)  Titulaire du poste :  Cadre d’emploi : adjoints techniques territoriaux  Grade :  Statut :  Résidence administrative :  Lieu de travail : |

# LES MISSIONS GENERALES

* **Réaliser des petits travaux et assurer la maintenance de premier niveau sur le réseau d’assainissement ;**
* **Assurer le contrôle et la manutention technique de la station d’épuration ;**
* **Entretenir les matériels et engins ;**
* **Assurer des travaux de manutention ;**

# LES LIAISONS HIERARCHIQUES ET TRANSVERSALES

***Relations hiérarchiques :***

***Relations transversales et externes :***

* Contacts fréquents avec la hiérarchie ;
* Relations avec l'ensemble des agents de la commune et la/le secrétaire de mairie, le cas échéant avec la direction de l'EPCI ;
* Contacts directs et permanents avec les administrés ;
* Relations avec des prestataires externes : fournisseurs, artisans, entreprises, concessionnaires de réseaux ;

# AUTONOMIE - CONTRÔLE

* Activités définies et contrôlées par le responsable hiérarchique ;
* Autonomie importante dans l’exercice de ses fonctions pour la gestion du matériel et les besoins du service ;
* Le travail est contrôlé par l’équipe d’encadrement du service ;

# LES ACTIVITES

Les activités techniques :

* Réalise les petits travaux et assure la maintenance de premier niveau sur le réseau d’assainissement ;
  + Assure l’entretien des réseaux d’eaux usées et d’eau potable :
    - Réalise l'entretien préventif et curatif des réseaux et de leurs ouvrages associés ;
    - Identifie les fuites, les casses, les obstructions, les dysfonctionnements et leurs origines ;
    - Effectue des réparations de premier niveau ;
  + Prend l'initiative d'une intervention curative de premier degré ;
  + Relève les compteurs, change le compteur d'eau potable le cas échéant :
    - Relève la consommation d'eau ;
    - Évalue l'état des compteurs d'eau chez les abonnés ;
    - Change ou répare les compteurs ;
  + Réalise de branchements des installations privées sur le réseau public :
    - Réalise les branchements d'usagers ;
    - Diagnostique la présence de plomb ;
    - Change les branchements en plomb ;
  + Assure le balisage de chaque chantier ;
  + Réalise en équipe les opérations de sondage et de fouille ;
* Assure le contrôle et la manutention technique de la station d’épuration :
  + Selon le planning, vérifie périodiquement les points de contrôle des installations ;
  + Assure les dépannages et manutentions électriques, mécaniques et hydrauliques dans le respect des procédures de mise en conformité ;
  + Réalise les prélèvements d’échantillons pour analyse ;
  + Réalise les petits travaux de maintenance des installations ;
* Entretien des matériels et engins :
  + Nettoyer, entretenir et ranger les outils, équipements et matériels après usage ;
  + Réaliser des réparations et des dépannages de premier niveau ;
  + Prévoir la maintenance ou le renouvellement d'un équipement ou d'un matériel ;
  + Renseigner les documents et les carnets de bord relatifs à l'utilisation ou à l'entretien d'un équipement, d'un matériel ou d'un engin ;
  + Appliquer les règles d'utilisation et de stockage des matériels et produits ;
  + Alerter sur les risques, la vétusté, le dysfonctionnement ou la mise aux normes d'un équipement, d'un matériel, d'un engin ;
* Assure des travaux de manutention :
  + Porte, charge et décharge les marchandises ou les produits, y compris lors d’évènements ;
  + Assure l’entretien courant du matériel de manutention ;

*D’autres activités pourront être confiées à l’agent dans le cadre de circonstances exceptionnelles et pour répondre aux nécessités de service.*

# LES COMPETENCES

Les compétences techniques :

* Maîtriser les éléments constitutifs du réseau et les besoins en entretien : purge des vannes, manœuvres des tampons, mise à niveau des bouches à clé, lecture de plan, triangulation, etc.
* Connaître les notions fondamentales de plomberie ;
* Connaître les bases en soudure (techniques et matériaux) ;
* Maîtriser les règles de sécurité au travail appropriées aux activités ;
* Etre en mesure de comprendre et respecter les règles relatives à l’hygiène et sécurité au travail (port des équipements de protection individuelle) ;
* Maîtriser les règles relatives au processus de traitement de l’eau ;
* Savoir signaler les lieux et conditions de son intervention ;
* Savoir utiliser les matériels spécifiques ***(les citer)*** ;
* Connaître les techniques de pose des canalisations et des pièces présentes sur un réseau d’eau ;
* Connaître les différents matériaux spécifiques ;
* Avoir des notions sur les consommations d’eau ;
* Savoir diagnostiquer la présence de plomb ;
* Savoir changer les branchements en plomb ;
* Avoir des notions sur les règles d’interventions sur le domaine public ;
* Savoir appliquer les règles de santé et de sécurité au travail ;
* Connaître les règles d'utilisation et de stockage des matériels et produits ;

Les compétences relationnelles :

* Savoir rendre compte de manière écrite ou orale de son activité, des conditions de son intervention et des incidents ;
* Savoir transmettre les demandes des administrés ;
* Savoir adapter son comportement à la situation et exposer un avis technique ;
* Savoir signaler un accident avec un usager et alerter les services de secours ;
* Faire preuve de calme, correction (langage et tenue), précision et fermeté si besoin ;

Les compétences organisationnelles :

* Savoir organiser son travail en fonction des objectifs définis, des priorités et des contraintes de temps particulières ;
* Savoir prendre en compte des consignes écrites ou orales ;
* Savoir organiser son travail au quotidien (selon les besoins du service) ;
* Savoir alerter sa hiérarchie afin de prendre des mesures conservatoires pour protéger les usagers ;

# LES CONDITIONS D’EXERCICE

* **Horaires : ……à définir………………………………………………………………………… :**
  + Temps de travail hebdomadaire :  temps complet (35h)  temps non complet (…… h)
  + Horaires journaliers de travail : ***…………à définir……………………………………………..***
  + Astreinte :  Oui  Non
* Moyens matériels mis à disposition :
  + Tenues et équipements de protection individuelle (à adapter en fonction des activités effectuées et des saisons) ;
  + Matériels et engins adaptés ;
  + Produits phytosanitaires ;
  + Véhicules et engins de service ;
* Conditions particulières d’exercice :
  + Travail seul, parfois au sein d'une équipe réduite ;
  + Déplacements permanents sur les sites d'intervention ;
  + Travail en intérieur et en extérieur, l’agent subit donc les influences du climat. Il nécessite à la fois de pouvoir se déplacer et d’avoir de la disponibilité en saison ;
  + L’agent connait des contraintes physiques liées aux gestes et postures en lien avec les missions ainsi que des contraintes intellectuelles.
  + Activités soumises à une forte saisonnalité, à des pics d'activité notamment liés aux conditions climatiques mais également à l’activité elle-même ;
* Hygiène et sécurité :
  + Port de vêtements professionnels adaptés. Les éléments de protection individuelle pour chacune des activités sont obligatoires ;
  + Métier exposé à une pénibilité du travail : environnement sonore, port de charges, dangerosité des matériels et engins utilisés, produits dangereux et polluants, station debout prolongée, horaires irréguliers avec une forte amplitude journalière
  + Vaccinations spécifiques obligatoires liées aux fonctions (suivies par le médecin de prévention)
  + Les risques professionnels encourus sont :
    - Exposition à l’amiante, au plomb ;
    - Risques liés à la présence de plomb dans les canalisations d'eau potable ;
    - Chutes ;
    - Brûlures ;
    - Coupures ;
    - Contusions multiples ;
    - Troubles musculo-squelettiques ;
    - Accident de la route ;
    - Agression physique et verbale ;

# LE PROFIL PROFESSIONNEL

***Formation requise :***

* Diplôme ou titre professionnel de niveau V plomberie

***Habilitations et formations requises :***

* Permis de conduire (B) en cours de validité ;
* Fonctionnement et manœuvre des engins de terrassement ;

***Expérience professionnelle souhaitée :***

* Expérience de 2 ans minimum requise dans les réseaux d’assainissement ;

***Les conditions d’accès :***

* Recrutement direct ou par concours ou par voie de mutation ;

***Profil général du candidat au poste (en deux phrases maximum) :***

Porteuse de l’image de son employeur auprès des administrés, la personne devra être polyvalente et investie dans les missions de service public incombant au service technique.

Dans le cadre de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, le respect des obligations s’imposent à tout agent public.

Le titulaire de la fiche de la poste Le supérieur hiérarchique

Notification le :

Nom – Prénom et signature : Nom – Prénom et signature